

Passeport biométrique **Renouvellement pour une personne Majeure**

PRESENCE OBLIGATOIRE de l'intéressé au dépôt et au retrait du dossier

Comment faire ?

- Remplir une pré-demande sur le site internet de l'ANTS
<https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire> ou :
- Remplir un CERFA vert de Carte Nationale d'Identité Passeport disponible en Mairie.

Venir en mairie déposer le dossier muni des pièces suivantes en ORIGINAL

- **Formulaire PRE-DEMANDE ou CERFA vert complété.**
- **L'ORIGINAL de votre passeport à renouveler**
- **Timbre fiscal de 86 euros à acheter sur le site internet : timbres.impots.gouv.fr ou en bureau de tabac**
Il est possible de renouveler un passeport en cours de validité uniquement pour une modification d'état civil, un changement d'adresse ou pour modifier une erreur imputable à l'administration. Dans ces cas, le passeport sera renouvelé **gratuitement** jusqu'à la date d'expiration du titre.
- **Acte de Naissance de moins de 3 mois si vous ne possédez pas de Carte Nationale d'Identité valide et si votre Passeport est périmée depuis plus de 5 ans**
(Si votre acte de naissance est disponible par [COMEDec](#) : COMmunication Electronique des Données de l'Etat Civil, il n'est pas nécessaire de fournir ce document)
- **Une Photographie d'identité de moins de 6 mois conforme aux normes**
- **Justificatif de domicile de moins de 1 an au nom de l'intéressé ORIGINAL** (avis d'imposition, taxe d'habitation, quittance de loyer, facture d'eau de gaz d'électricité, internet, téléphone fixe ou portable, Attestation d'assurance logement...).
- **Les impressions d'internet sont autorisées.**

- Si vous êtes hébergé par un tiers, veuillez fournir :
Une attestation manuscrite de l'hébergeant

Un justificatif de domicile de moins d'un an au nom de l'hébergeant ORIGINAL

Une pièce d'identité ORIGINAL de l'hébergeant (Carte Nationale d'Identité ou Passeport).

Si votre situation relève d'un cas non décrit ci dessus veuillez nous contacter au 02 32 83 40 00.